

AFFAIRE N° 8 - CARREFOUR R.N. 102 / Z.I. DU CHAUDRON - APPROUVÉ EN DU
D.C.E. - AUTORISATION DE LANCER L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue d'améliorer la desserte de la Zone Industrielle du Chaudron où de nombreux établissements publics et privés se sont installés, la Municipalité envisage de prolonger la Rue Jules Hermann vers la R.N. 102, et de créer à cette intersection un carrefour giratoire qui faciliterait en même temps les échanges entre la Cité Michel Debré et la R.N. 102.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- * à solliciter la subvention auprès du Conseil Régional, ainsi que l'emprunt correspondant ;
- * à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets cette affaire aux voix.

D.C.M. affichée en Mairie,
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,
Le 6 avril 1988

MAIRIE DE BATA
1988

MAIRIE DE BATA

**MONSIEUR HOARAU MARCEL DONNE LECTURE
DES AVIS DES COMMISSIONS.**

Commission des Travaux Publics

Elle est favorable à ce projet qui devrait améliorer la circulation dans ce secteur, surtout dans la perspective de l'ouverture du Parc des Expositions en fin d'année.

Commission des Finances

Le coût de l'opération est estimé à 3 000 000 F. Elle sera financée par une subvention de 50 % du Conseil Régional et par un emprunt.

D.C.M. affichée en Mairie,
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,
Le 6 avril 1988

LE MAIRE : Y a-t-il des intervenants ?

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.